

# Mariages blancs : 20 unions refusées par mois en 2019



Sud Presse\* - 26 Feb. 2020  
Pagina 16

\* La Meuse - Basse Meuse, La Capitale, La Nouvelle Gazette - Centre, La Nouvelle Gazette - Charleroi, La Meuse - Huy Waremmes, La Meuse - Liège, La Meuse - Luxembourg, La Meuse - Namur, La Nouvelle Gazette - Entre Sambre et Meuse, La Meuse - Verviers, La Province, Nord Eclair - Mouscron, Nord Eclair - Tournai

Sur les neuf premiers mois de l'année 2019 (de janvier à fin septembre), les états civils du pays ont refusé de célébrer 186 mariages, pour cause de soupçon de mariage blanc. Ces couples, ont estimé les officiers de l'état civil, tentaient d'obtenir un titre de séjour pour l'un des conjoints. Sans qu'il n'y ait dans leur chef le moindre amour ou la moindre volonté de vivre ensemble. En 2018, ce sont 237 mariages qui avaient été refusés pour les mêmes raisons. Ramené sur une période d'un mois, cela a donné une moyenne de 20,6 mariages refusés par mois en 2019 contre 19,75 en 2018. Une légère hausse, donc.

En 2019, ces 186 refus de célébrer le mariage se répartissent comme suit : 56 sur la Région de Bruxelles Capitale, 96 en Région flamande et 34 en Région wallonne. « c'est en Flandre que le nombre de refus est le plus élevé », note le ministre Geens, « Mais, proportionnellement au nombre de dossiers de mariage (pour lequel un titre de séjour est associé, NdlR), ce sont les officiers de l'état civil wallons qui refusent le plus souvent d'acter la déclaration de mariage ».

C'est la députée Katrin Jadin (MR) qui a obtenu ces données du ministre. « Malheureusement, M. Geens n'a pas pu me donner le nombre de cohabitations légales refusées en 2019 pour les mêmes raisons », nous dit-elle. (En 2018, les états civils avaient refusé 401 cohabitations !, NdlR) « Mais si je m'intéresse au sujet, c'est parce que je connais des personnes qui désirent vraiment se marier et fonder un foyer et qui éprouvent toutes les peines du monde à faire accepter, en Belgique, leur mariage contracté à l'étranger. Je connais même un couple qui a bataillé 6 ans pour faire reconnaître son mariage. Ils peuvent enfin vivre en Belgique et attendent d'ailleurs un bébé. »

Estime-t-elle que l'on va trop loin dans les contrôles ? « Non, je ne dis pas cela, que l'on me comprenne bien. Il faut des contrôles car oui, il y a des abus en la matière. Mais ce que je veux dire, c'est qu'il y a des effets collatéraux. Des personnes de bonne foi se voient refuser leur mariage et se retrouvent, au final, pénalisées ».

« C'est de la paranoïa ! »

Jacques, un habitant d'Oupeye, en couple avec une Asiatique, écrivait ceci récemment sur les réseaux sociaux. « On en fait un peu trop quand même dans certains arrondissements », dénonçait-il. « On questionne la personne étrangère dans une langue qu'elle maîtrise mal, sans assistance d'un interprète, et avec de lourds sous-entendus pour la déstabiliser. Puis, après le mariage, on vient encore fourrer son nez chez vous, histoire de savoir si vous dormez bien ensemble. C'est de la paranoïa ! »

F. DE H.

F. DE H.

Copyright © 2020 Sud Presse. Alle rechten voorbehouden